



## Résultats de l'enquête menée auprès du Réseau Régional PQPN d'Auvergne ( Juin 2008)

Après trois années d'activité, le Réseau régional PQPN Auvergne, a souhaité recueillir l'avis des différents membres du réseau sur la pertinence et l'efficacité des actions qu'il a pu mener.

Le questionnaire envoyé, courant mai 2008 à l'ensemble des acteurs du réseau avait pour objectifs à la fois de juger de l'efficacité des outils mis en place et destinés à soutenir les actions des PQPN mais également de recueillir les avis et idées pouvant être développés par la suite.

L'envoi du questionnaire a été effectué auprès de l'ensemble des membres du réseau à savoir les PQPN mais également les services de l'état concernés (DDE, DDAF), Chambres d'agriculture et plusieurs bureaux d'étude.

Le retour des questionnaires était anonyme. Sur les 150 envois réalisés seuls 33 retours ont été enregistrés (soit environ 20% de participation).

En dehors de la création d'une page Internet de présentation du Réseau PQPN Auvergne et des journées de formation organisées avec des sorties terrain, quatre documents ont été élaborés.

Parmi eux :

- 1 plaquette de présentation « Vous avez dit PQPN » destinée à présenter le rôle et les missions des PQPN au sein des commissions d'aménagement,
- 1 répertoire des PQPN Auvergne (actualisé annuellement) qui dresse un « catalogue de ressources » en présentant des « fiches d'identité » des PQPN ayant accepté d'y figurer,
- 1 guide « Aménagement foncier rural : guide juridique du PQPN » devant aider les PQPN à mieux comprendre les aménagements fonciers et à identifier leur rôle à chacune des étapes de ces procédures,
- 1 guide « Aménagements fonciers ; préserver et valoriser les territoires » destiné à tous les acteurs des aménagements fonciers et présentant les enjeux environnementaux, agri-environnementaux et patrimoniaux liés à ces procédures.

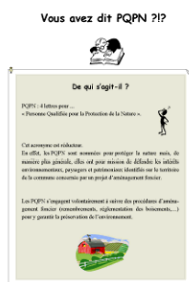
Sur l'ensemble des personnes ayant répondu au questionnaire plus de la moitié (57.6%) avait connaissance de l'ensemble des documents réalisés et 3/4 des personnes interrogées (78.8%) connaissaient au moins 3 des documents.

L'outil le plus connu étant le répertoire des PQPN (à 87.9%) suivi du guide des aménagements fonciers (à 84.5%) puis du guide juridique (à 75.8%) et enfin la plaquette de présentation des PQPN (à 66.7%).

Ces résultats, tout à fait satisfaisants démontrent la qualité du travail de diffusion et de communication qui a pu être réalisé autour de ces livrets. Toutefois, un travail complémentaire est à réaliser auprès de l'ensemble des services de l'Etat ou délégués du service public. En effet, bien que le questionnaire était à renseigner de façon anonyme, certaines personnes ont indiqué leurs coordonnées. Ceci a permis au cours de l'analyse d'identifier plusieurs structures et de constater que les seules personnes (3 au total) ne connaissant aucun de ces documents étaient attachées à des établissements publics et estimaient ne pas être concernées par les procédures d'aménagement foncier.

Plus en détail :

- La plaquette de présentation des PQPN



Ce document destiné à faire comprendre aux PQPN les objectifs de leur participation aux CCAF et faciliter leur action au sein de ces commissions ne remplit pas entièrement son rôle. En effet, cette plaquette qui est également destinée à être distribuée aux autres membres de la CCAF pour leur exposer le rôle des PQPN n'est quasiment pas utilisée dans ce cadre là. Seules deux des personnes ayant connaissance de cette plaquette s'en sont servies pour se présenter aux autres membres de la commissions et une seule la distribuée.

Toutefois, le contenu de cette plaquette semble relativement apprécié puisque plus de 95 % des personnes ayant répondu sont globalement satisfaits à la fois de son contenu et de sa présentation.

Commentaires :

Parmi les commentaires effectués à la suite de cette question, une personne témoigne qu'il y a généralement une concertation qui se fait entre les PQPN nommés sur la même CCAF. Pour une seconde, il s'agit d'un outil à utiliser en cas de situation difficile, permettant ainsi de justifier de la présence du PQPN, surtout s'il est extérieur à la commune.

Les autres remarques précises soit que les personnes ayant répondu aux questionnaires ne sont pas elles même PQPN (Chambre d'agriculture, bureau d'études...) soit qu'elles n'ont pas encore eu l'occasion ou la possibilité (faute de disponibilité) de suivre une CCAF.

- Le répertoire PQPN

Le répertoire des PQPN d'Auvergne est l'outil le plus connu de tous ( 88%) cependant, lui non plus ne semble pas encore être utilisé comme pouvant être une source d'informations ou de réponses à la recherche de structures ressources en lien avec les aménagements fonciers. Seul un peu plus d'un tiers des personnes l'a utilisé pour contacter d'autres PQPN.



Ce résultat peu cependant être pondéré par le fait que les personnes ayant répondu à l'enquête n'ont parfois pas encore été amenées à suivre une commission d'aménagement, ou ne sont pas nommées en tant que PQPN (bureau d'étude, géomètre, organisme public...).

Le résultat obtenu démontre qu'un travail reste à faire en terme de communication auprès des PQPN de la région Auvergne afin qu'ils aient conscience d'appartenir à un réseau pouvant être un lieu de témoignage et d'échange d'expériences.

Il en est de même au niveau des contacts avec les structures ressources qui ne sont que rarement sollicitées. Seulement 17.9% des personnes interrogées ont reconnu s'être reportées au répertoire pour prendre contact avec des structures ressources.

Comme précédemment, pour la plaquette de présentation, la grande majorité des personnes (plus de 90%) est satisfaite à la fois du contenu, de la présentation et de la fréquence d'édition du guide mais n'a pas encore le réflexe de s'y reporter.

#### Commentaires :

Les commentaires en lien avec cette question sont pour la plupart d'ordre personnel (corrections à apporter à son adresse, demande d'apparaître dans le répertoire, souhait d'obtenir un exemplaire du répertoire...).

Certaines personnes émettent des souhaits d'ordre plus général. Pour exemple l'une souhaiterait connaître à qui le répertoire est diffusé en dehors des autres PQPN et la seconde propose de développer la partie « *adresses utiles* » en y faisant apparaître les coordonnées des bureaux d'études spécialisés en environnement.

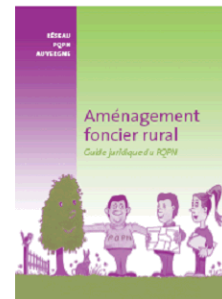
- Le guide « Aménagement foncier rural : guide juridique du PQPN »

Ce guide doit aider les PQPN à mieux comprendre les aménagements fonciers et à identifier dans quelle mesure leur participation est requise à chacune des étapes de ces procédures.

70% des personnes interrogées ont connaissance de ce guide et près des 2/3 d'entre elles déclarent l'avoir lu ou au moins parcouru.

Pour les personnes l'ayant lu, ce guide est jugé très satisfaisant tant par son contenu que par sa forme.

Les résultats concernant l'aide qu'il a pu fournir aux PQPN sont quant à eux à nuancer. En effet, seulement 50% des personnes qui ont répondu, ont jugé qu'il les avait aidé dans leur mission en tant que PQPN. Comme précisé ultérieurement, cette enquête s'adressait à l'ensemble des personnes du réseau et non pas uniquement à des PQPN. De ce fait, l'ensemble des personnes a pu accueillir ce guide de façon positive, sans qu'il leur soit forcément utile dans le cadre de leur mission au sein des CCAF.

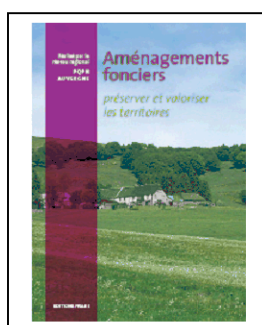


*NB : Il est à noter que 7 personnes, sur l'ensemble de l'enquête, ont répondu penser le lire à l'avenir. Ceci permet de justifier l'enquête de satisfaction qui non seulement permet d'avoir un retour sur les actions menées mais permet également d'informer les membres du réseau PQPN des outils qui sont mis à leur disposition.*

#### Commentaires :

Deux personnes (représentant les DDE 03 et 63) ne sont pas intéressées par ce document en raison du fait que les services de l'Etat ne sont plus concernés par les aménagements fonciers. Une troisième personne (ADASEA 43), qui n'avait pas connaissance du document, précise qu'elle souhaite tout de même le lire même si pour elle l'intérêt peut en être limité puisqu'elle initie des démarches d'aménagement foncier au quotidien et que par conséquent elle connaît la réglementation en vigueur.

- Le guide « Aménagements fonciers : préserver et valoriser les territoires »



Ce guide est destiné à **l'ensemble des acteurs** des aménagements fonciers. Il présente à la fois les enjeux environnementaux, agri-environnementaux et patrimoniaux liés à ces procédures.

82% des personnes ayant eu connaissance de ce guide l'ont lu et tous ont été satisfaits de son contenu. **Point important, les deux tiers des PQPN concernés, s'y sont référés dans le cadre de leur mission.**

Pour les personnes ne l'ayant pas encore lu, 77.8% envisagent de le lire prochainement.

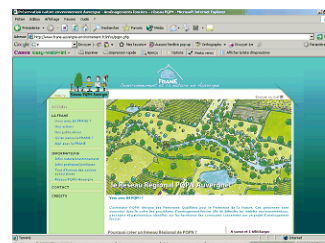
#### Commentaires :

Une des personnes ayant répondu souhaite se servir de certains passages afin de les diffuser à travers la gazette de sa commune. Cette initiative peut être une idée intéressante à reproduire par d'autres membres du réseau afin de mieux faire connaître au grand public les différents enjeux environnementaux et autres liés à ces procédures.

- La page Internet de présentation du réseau PQPN Auvergne

Afin de communiquer sur ses objectifs et ses actions, le réseau PQPN Auvergne s'est doté d'une page de présentation sur le site de la FRANE ([www.frane-auvergne-environnement.fr/infos/pqpn.php](http://www.frane-auvergne-environnement.fr/infos/pqpn.php))

Bien que l'outil Internet se soit fortement développé ces dernières années, le site dédié aux PQPN reste le plus méconnu des outils d'information. Seul un quart des personnes ayant renseigné l'enquête a déjà parcouru le site alors qu'il permet de retrouver l'ensemble des documents précités.



La moitié des personnes ayant répondu par la négative ne justifie pas les raisons pour lesquelles elles ne se sont pas rendues sur la page concernant les PQPN mais pour les autres cela s'explique pour près de 30% par le fait qu'elles n'ont pas Internet ou qu'elles ne sont pas équipées de l'Adsl. Pour les autres cela se justifie par une méconnaissance du site (16.7%) ou un manque de temps (4.2%)

Quant aux personnes s'étant déjà rendues sur la page web, plus d'un tiers (37.5%) d'entre elles a téléchargé des documents de cette page.

#### Commentaires :

Peu de commentaires ont été formulés en réponse à cette question. Les remarques faites ne concernent pas le contenu du site mais des contraintes plus personnelles liées, comme précisé précédemment, au manque de temps, au matériel informatique ou à la méconnaissance du site.

○ Les formations

Le dernier « outil » mis en place par le réseau PQPN Auvergne est l'organisation de journées de formation. Ces sessions doivent permettre aux PQPN d'élargir leur champ de compétences et de mieux comprendre les enjeux et les règles qui se rattachent aux procédures d'aménagement foncier.

Deux sessions ont déjà eu lieu depuis la création du réseau à savoir janvier 2006, l'une sur l'aménagement foncier rural et l'autre sur le thème de l'eau.

12 des personnes qui ont répondu soit 36.4% ont assisté au moins à l'une des deux sessions et 15 soit 45.5% n'ont pu y assister pour au moins l'une des raisons suivantes :

- Pour 9 d'entre elles il n'est pas possible de se libérer durant la semaine en raison de contraintes liées à leur activité professionnelle ;
- 5 été trop éloignées du lieu de la formation (jusqu'à 300 Kms A/R) ce qui engageait des frais trop importants ;
- 2 ne sont pas à proprement parlé des PQPN (Bureau d'études ou Chambre d'agriculture) ;
- 2 étaient indisponibles lors de ces journées.

Quant à la question de mise en place de nouvelles journées de formation, la grande majorité a répondu de manière positive à savoir 23 personnes sur 33 (près de 70%). Pour les autres, 6 n'ont pas répondu à la question en raison d'un manque de connaissance du réseau ou autre et 4 ne jugent pas utile la réalisation d'autres journées de formation en jugeant pour certains que le travail déjà effectué est suffisant.

Les thèmes principaux que les membres du réseau souhaiteraient voir traiter au cours des prochaines formations sont (par ordre décroissant des demandes) :

- Echanges entre membres du réseau PQPN (recueil d'expériences, négociation en CCAF , mise à disposition de comptes rendus de CCAF via Internet...) (cité 6 fois)
- L'eau (cité 5 fois)
- Agriculture et Environnement : Intérêts partagés lors de CCAF (cité 2 fois)
- Les paysages (cité 1 fois)
- Les politiques agricoles (cité 1 fois)
- Le devenir après les opérations d'aménagement foncier (cité 1 fois *mais ne concerne pas les CCAF*)
- La biodiversité (cité 1 fois)
- La gestion forestière (cité 1 fois)
- Les zones péri urbaines (cité 1 fois)
- Les réserves foncières (cité 1 fois)

Les thèmes cités ont été regroupés en fonction de la similitude des demandes ; pour les thèmes proposés une seule fois, ces derniers ont été intégrés tel qu'ils ont été proposés.

Par cette question ouverte, on peut constater la diversité des demandes dont la plus importante, même si elle ne représente pas un thème à part entière, est le besoin d'échanges d'expérience entre les PQPN.

### Conclusion :

Les résultats de l'enquête démontrent qu'un travail important reste à réaliser au niveau de la cohésion du réseau.

En effet, même si les résultats obtenus auprès des personnes ayant répondu sont satisfaisants en terme de reconnaissance du réseau, il faut rappeler que seulement **20%** des personnes interrogées ont retourné le questionnaire ce qui conduit à garder une certaine réserve quant à l'interprétation des résultats.

Le travail à mener pour les années à venir devra donc être orienté de manière à ce que les acteurs du réseau se sentent plus impliqués dans cette démarche.

Pour cela, une réflexion pourra être menée sur les questions d'échanges d'expériences et de concertation entre membres du réseau.

Les journées de formation, devront également intégrer un temps d'échange afin de répondre aux questions et attentes des PQPN. Cela peut d'ailleurs être envisagé sous la forme de témoignages et de retour d'expériences.